



## Retour sur la concertation du PLUi



*VOUS AVEZ LA PAROLE !*

Comme elle s'y est engagée, l'Agglo présentera au grand public les résultats de la concertation, le diagnostic et le PADD à l'occasion de 3 réunions publiques qui se dérouleront :

**Le 26 novembre** à la salle des fêtes de Vienne

**le 5 décembre** à la salle de l'Arbuel à Condrieu

**Le 12 décembre** à la salle des fêtes de Septème

Lancée le 30 avril 2024, la première phase de la concertation publique pour l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal s'est terminée le 30 juin dernier.

Près de 1 000 participants, venant des 30 communes de l'Agglo, se sont informés ou ont fait part de leurs propositions à l'occasion des différentes actions de concertation (réunion de lancement, ateliers participatifs, rencontres de terrain, questionnaire).

### Les premiers enseignements à tirer de cette démarche sont les suivants :

- La concertation a été l'occasion de faire connaître le PLUi. Les différentes rencontres avec le grand public ont permis de présenter les enjeux et

les différentes étapes dans l'élaboration du futur document d'urbanisme intercommunal.

- Les participants ont apprécié la démarche de concertation. Ils ont, en fonction de leurs centres d'intérêts ou de leurs besoins, pu faire des propositions pour répondre aux grands enjeux du territoire à horizon 2040 ou être renseignés sur les modalités de transmission à l'Agglo de leurs demandes individuelles.

- Les habitants ont exprimé leur attachement au territoire dont le premier atout réside, selon eux, dans sa proximité avec les grandes villes de Lyon, Saint-Étienne ou Valence, tout en étant

proche de la nature. En valorisant la présence de la ville centre de Vienne, ils accordent par ailleurs une importance au caractère rural et villageois du territoire et notamment à l'agriculture.

Ces contributions alimenteront les réflexions et les travaux des élus dans le cadre de la rédaction du projet de territoire, appelé également Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce document sera débattu par le Conseil Communautaire le 12 novembre prochain et marquera la fin de la première étape de l'élaboration du PLUi.



**POUR EN SAVOIR PLUS**

Rendez-vous sur la plateforme de concertation

